

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24129385

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

26 AOUT 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0437 347 363**

Nom

(en entier) : **THY MARCINELLE**

(en abrégé)

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **rue de l'Acier 1 - 6000 Charleroi**

Objet de l'acte : DEMISSION - NOMINATION - POUVOIRS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 24/01/2024

1. Démission d'un administrateur

L'assemblée à l'unanimité acte la démission de Monsieur Umberto Riva de son mandat d'administrateur avec effet au 31/12/2023.

La décharge pour la gestion de Monsieur Umberto Riva sera soumise à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

2. Nomination d'un administrateur

L'assemblée à l'unanimité accepte la nomination avec effet au 01/01/2024, pour la durée restante du mandat initial soit jusqu'à l'assemblée ordinaire à tenir en 2024, de la société UMBIRIVA SRL (Rue Van Eyck 11 à 1050 Ixelles, BCE 1004.813.201) représentée par son administrateur Monsieur Umberto Riva désigné comme représentant permanent au sens de l'article 2:55 du Code des sociétés et associations, qui accepte.

Ce mandat sera rémunéré.

3. Pouvoirs de publication

L'assemblée, à l'unanimité, confère tous pouvoirs pour les besoins de la publication des présentes et de leur enregistrement au greffe, avec pouvoirs de substitution, à Monsieur D Valenti et à Madame Ingrid Duvivier, agissant individuellement.

EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24/01/2024

1. Démission d'un administrateur délégué

Le Conseil d'administration a pris connaissance de la décision de l'assemblée générale des actionnaires de ce jour d'acter la démission de Monsieur Umberto Riva de son mandat d'administrateur avec effet au 31/12/2023.

2. Nomination de la société UMBIRIVA SRL

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de la décision de l'assemblée générale des actionnaires de ce jour d'acter la nomination, pour la durée restante du mandat initial, de la société UMBIRIVA SRL (Rue Van Eyck 11 à 1050 Ixelles, BCE 1004.813.201) représentée par son administrateur Monsieur Umberto Riva désigné comme représentant permanent au sens de l'article 2:55 du Code des sociétés et associations, qui a accepté.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/09/2024 - Annexes du Moniteur belge

Marbattner sur la dernière page du Viret B

Au recto

Nom et titre du titulaire instrumentant ou de la personne qui le présente, ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers.

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Moniteur »).

Au verso Non è datato, ed appartiene alla serie di tipo "B".